

Seulement en agissant ainsi le canadien-français ne tombe pas dans l'erreur désastreuse de l'anglo-saxon de l'ouest, par exemple, qui pour obtenir de plus grande facilités d'emprunts surelevait sa propriété et on a vu le résultat d'une telle erreur; tandis que le crédit canadien-français est resté inébranlable, celui de l'homme de l'ouest s'est écroulé, et c'est ainsi que Québec est la seule province de la confédération où le moratorium n'a pas dû être établi.

Québec fut toujours et est encore la province qui fait le plus honneur à ses obligations et c'est ce qui fait qu'il jouit toujours et qu'il jouira longtemps encore du crédit le plus illimité.

La mobilisation des capitaux

S'il se trouve dans notre province tant de capitaux disponibles et si son crédit est si considérable il convient donc d'organiser dès maintenant la mobilisation: autrement dit, il faut dès maintenant prendre les moyens "d'assurer chez nous un meilleur équilibre entre l'esprit d'épargne et l'esprit d'entreprise" comme le disait M. Henri Joly dans la *Revue Hebdomadaire* du 27 Janvier 1918.

Comment y parviendra-t-on? Par la coopération des banques, de la mutualité, de l'association de crédit et enfin par l'éducation du peuple en matière de placements.

Le rôle des banques.—S'il fallait définir ce que c'est qu'une banque tomberaient d'accord pour dire que c'est "une maison de crédit, où le commerçant, l'industriel et l'agriculteur peuvent rencontrer, à un moment donné, une aide de capitaux pour les soutenir dans leurs affaires" (Georges Aubert). Or peut-on dire que les banques canadiennes ont toujours été pour le commerce et l'industrie ces maisons de crédit? Nous en appelons aux hommes d'affaires qui nous lisent; n'est-il pas vrai que c'est en définitive le commerce et l'industrie qui profitent le moins des énormes capitaux qui s'amoncellent dans les banques et qui s'ils ne restent pas improductifs, profitent avant tout au grosses et grandes entreprises?

Suivons un dépôt d'épargne. Un ouvrier, un petit propriétaire, un rentier déposerait à la banque leurs économies. La banque leur sert du 3 p. c.; et la banque s'en sert, elle, pour faire des placements qui lui rapporteront du 5, 6, 7 et 8 p. c.—Et ces placements c'est rarement aux commerces ou à l'industrie qu'elle les confie, mais à des opérations plus rémunératrices pour elles et de réalisations plus faciles, comme des avances sur titres, du courtages sur achats ou ventes de valeurs, commissions d'encaissements, changes. Ce que nos banques ont le plus en vue c'est de faire fructifier, par des moyens rapides aussi sûrs que possibles tout les capitaux qui leur sont confiés.

On a souvent comparé la banque à une pompe aspirante et foulante; mais ne dirait-on pas plutôt quelle est plus souvent tout simplement une pompe aspirante.

Elle va chercher partout les capitaux, jusque dans les coins les plus reculés de notre province et au lieu de faire aussi fonction de pompe foulante et de remettre ses capitaux en circulation pour le commerce et l'industrie elle les entasse dans ses voutes et ne les emploie qu'à son bénéfice.

On nous dira que les banques font beaucoup d'escompte; nous le reconnaissons et avec M. Jean Buffet, ancien inspecteur des finances en France, nous pourrions répondre: "Mais si l'escompte est bien fait pour faciliter le fonds de roulement des entreprises, déjà solidement assises, il ne saurait suffire à celles qui sont en état de croissances ou de crise passagère."

Que devons-nous donc attendre des banques si ce n'est qu'elles soient les premières à coopérer à l'oeuvre de rénovation économique. Pourquoi